

DISPOSITIF VAR JEUNESSE : DES AIDES DÉPARTEMENTALES POUR LES JEUNES ET LES FAMILLES



Dans le cadre de sa politique jeunesse, le Département du Var a mis en place, depuis 2016, deux dispositifs d'aides aux jeunes et aux familles regroupés sous le nom de *Var jeunesse*.

Le premier permet aux familles varoises de recevoir une aide financière (calculée en fonction des revenus des familles) pour que les enfants puissent participer à des sorties scolaires et à des séjours vacances. L'aide est attribuée selon les ressources du foyer.

Le second s'adresse aux jeunes, âgés de 17 à 26 ans, ayant obtenu leur Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou ayant réussi le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD).

L'aide forfaitaire, d'un montant de 150 euros, est conditionnée par les revenus des familles et est donc attribuée au cas par cas.

CONTACTS

► Lilia CACCIA
Tél. 07 86 46 55 29

► Roxane BEAUVAIS
Tél. 06 10 74 23 13

► Émilie de la BOUVRIE
Tél. 06 20 14 56 36

presse@var.fr

Attachées de presse
Direction de la communication
Département du Var

En 2021, le Département du Var a :

consacré 450 000 € aux dispositifs Var jeunesse

accordé 429 aides pour des séjours vacances avec hébergement et 219 € le montant moyen versé et **370 aides** pour des sorties scolaires avec nuitées (en raison de la Covid-19 peu d'aides ont été attribuées en 2021) et 105 € le montant moyen versé,

versé une prime de 150 € aux lauréats BAFA/BAFD (18 ans étant l'âge moyen des demandeurs de la prime de réussite au BAFA ou BAFD).

À PROPOS DE LA POLITIQUE JEUNESSE DÉPARTEMENTALE

Ambitieuse et volontariste, la politique jeunesse de la collectivité en faveur de la jeunesse varoise, permet d'agir au quotidien, via des dispositifs mis en place depuis 2015, afin d'encourager les jeunes actifs à entrer dans la vie active, de soutenir les familles les plus modestes en leur octroyant une aide financière pour les séjours vacances de leurs enfants. Cette politique comporte également un important volet social : FSL (Fonds de Solidarité Logement), FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes), RSA jeunes... ainsi que le financement de nombreuses structures oeuvrant, sur l'ensemble du territoire varois, en faveur de l'autonomie et du bien-être des jeunes, notamment les missions locales.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour calculer le montant des aides financières départementales, un simulateur en ligne ainsi que l'ensemble des conditions d'attribution de ces aides sont accessibles sur www.var.fr/varjeunesse-aides

Plus d'informations au 04 22 79 05 00
(accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30)
ou par courriel à varjeunesse_aides@var.fr